Ouest France - Loire-Atlantique 20/04/2012
N° 20581 page 8

Nouvelle action en justice contre l'aéroport

Alors que la grève de la faim anti-aéroport se poursuit à Nantes, les opposants vont à nouveau devant le Conseil d'état.

Neuf jours sans s'alimenter
Les joues se creusent. Mais après neuf jours de grève de la faim, les deux paysans Marcel Thébault et Michel Tarin se disent **« en bonne forme »**. En tenant compte de la phase préparatoire à la privation totale d'alimentation, ils ont perdu environ huit kilos. La conseillère générale Françoise Verchère, qui a cessé plus récemment de s'alimenter, dit souffrir autant du froid que de la faim. **« C'est difficile. Mais si je venais à craquer, d'autres élus sont prêts à prendre le relais. »** L'élue précise qu'elle fait grève au nom du Collectif des élus qui doutent de la pertinence du projet d'aéroport (Cédpa). Propos confirmés par plusieurs d'entre eux.

Jean-Paul Naud, maire de Notre-Dame-des-Landes, Geneviève Lebouteux et les grévistes de la faim.

Paysans 44
Représenté par Jean Martin, ce collectif de 140 paysans dit incarner **« l'âme militante du milieu paysan depuis 40 ans »**. Il vient d'écrire une lettre ouverte aux élus. En particulier à ceux qui sont issus du monde agricole comme les conseillers généraux Bernard Deniaud, Gilles Philippot, Jean Poulain, René Baron, Jean-Yves Ploteau, Yves Daniel, etc. Le collectif dénonce **« les décisions d'élus qui ne mesurent pas ou ne veulent pas voir les conséquences inhumaines de leurs décisions... »**.

Conseil d'État
C'est au tour du collectif d'élus Cédpa d'engager une action devant le Conseil d'État. Ce collectif de 1 000 élus a écrit en janvier au Premier ministre, lui demandant de revenir sur la Déclaration d'utilité publique de l'aéroport (2008). **« Les données** (les circonstances, disent les juristes) **ont beaucoup changé depuis, et elles sont erronées »**, argumentaient les signataires. François Fillon n'a pas répondu. Cela équivaut à un refus, affirment les élus. Contre ce refus, ils déposent un recours devant le Conseil d'État. À ce stade, les opposants à l'aéroport ont au moins quatre fers au feu en justice. Ils se disent confiants dans leur action contre le décret de concession. Et ils contesteront le prochain arrêté préfectoral qui fixera le périmètre concerné par la loi sur l'eau. **« Nous demandons le gel des expropriations tant que ces recours n'auront pas été épuisés »**, rappellent les grévistes de la faim.

Samedi, marché sans produits
Quatre groupements de producteurs vont se retrouver pour un marché un peu particulier. Les agriculteurs bio 44, le centre de valorisation des initiatives agricoles, Terroirs 44 et la Confédération paysanne vont s'installer à Nantes et y monter leurs stands. Mais les étals seront vides. Les producteurs attireront ainsi l'attention sur la disparition des terres agricoles. Samedi, de 16 h à 18 h, square Jean-Baptiste-Daviais à Nantes (près de la place du Commerce et de la Petite-Hollande).

José Bové
Le député européen José Bové est attendu la semaine prochaine, avec d'autres représentants du Larzac. Nicolas Hulot a eu un long entretien téléphonique avec les grévistes de la faim. D'autres soutiens sont arrivés : le secrétaire national de l'union syndicale Solidaires, le collectif des pilotes de ligne qui doutent du projet d'aéroport.

Marc LE DUC.